INDICATION

DE

QUELQUES TRAVAUX

De M. le Dr J. L. G. GUYON (C. ✻),

SE RATTACHANT A L'HISTOIRE NATURELLE
ET A L'ÉCONOMIE RURALE PLUS PARTICULIÈREMENT,

SUIVIE

DE SES DÉCOUVERTES EN ESPÈCES NOUVELLES

TANT EN BOTANIQUE QU'EN ZOOLOGIE.

PARIS,
IMPRIMERIE DE MADAME VEUVE BOUCHARD-HUZARD
RUE DE L'ÉPERON, 5.

1868

INDICATION

DE

QUELQUES TRAVAUX DE M. LE Dr J. L. G. GUYON,

SE RATTACHANT A L'HISTOIRE NATURELLE
ET A L'ÉCONOMIE RURALE PLUS PARTICULIÈREMENT.

Ces travaux seront exposés selon leur rang de date.

1824.

Sur l'*Echinorhynchus gigas* trouvé, en grand nombre, dans le péritoine d'un porc, à la Martinique, en 1824.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, au nom de l'auteur, par le baron Percy, même année.)

Une portion d'intestin accompagnant la communication présentait, avec des vers naissante dans l'épaisseur de ses parois, des individus plus ou moins développés et appendant, les uns de sa surface séreuse, les autres de sa surface muqueuse, de telle sorte que ceux-ci se trouvaient dans la cavité des voies digestives, et ceux-là dans celle du péritoine.

1831.

Sur des vers existant, en grand nombre, sous la membrane clignotante des volailles, dans une épizootie de la Martinique, en 1816.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, avec des individus du ver ; 6 juin 1831.)

L'œil ne paraissait pas en souffrir sensiblement, malgré leur nombre, ordinairement de 10 à 15 dans chaque œil, et leurs mouvements à la fois incessants et rapides, alors enchevêtrée les uns dans les autres, sous forme de peloton.

1833.

Sur la galle d'un chêne de Hongrie, où elle est recherchée pour le tannage.

(*A M. de Mirbel*; Avignon, 10 octobre 1833.)

Sur la gomme du pommier d'acajou, *Anacardium pomiferum*, arbre des Antilles.

(*Au président de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale*, avec des échantillons de la gomme; Avignon, 1er novembre 1833.)

Employée dans l'industrie et dans la médecine du pays, à l'instar de la gomme arabique, qu'elle remplace avec avantage dans la dyssentérique chronique, à raison d'un principe astringent qui s'y rencontre. Il serait à désirer qu'on l'introduisit en Europe, où son prix de revient serait minime, vu la grande quantité qui en découle de l'arbre.

1834.

Des accidents produits chez l'homme, et dans les trois premières classes des animaux vertébrés, par le venin de la vipère-fer-de-lance, *Trigonocephalus lanceolatus*; Montpellier, 1834.

Chaque année, dans les îles qui en sont affligées, sa morsure enlève des bras à l'agriculture, soit par la mort, soit par la perte de quelque membre, ou par celle de son usage.

1835.

Sur l'*Atractylis gummifera*, l'*Aded* des Arabes de l'Algérie.

(*Gazette médicale*, 2 juin 1838.)

Sa racine contient un principe narcotique énergique. D'un goût agréable, elle est mangée avec plaisir par les personnes qui la rencontrent dans les champs, où la plante est multipliée. De là les empoisonnements que, chaque année, on a à déplorer en Algérie, surtout parmi les enfants, qui, avant tout, recherchent la racine pour la glu qu'ils en retirent pour faire la chasse aux oiseaux.

1836.

Sur une maladie éruptive à laquelle les bestiaux sont sujets sous les tropiques.

(*A M. le docteur Pariset*, avec des échantillons de l'éruption; Alger, 15 juin 1836.)

C'est l'analogue du pian ou yaw chez l'homme, et les colons la désignent sous le même nom. Sans doute que, comme le pian ou yaw de l'homme, elle se transmet aussi par inoculation, transmission que l'auteur a obtenue ainsi pendant son séjour à la Martinique (*Journal compl. du Dictionnaire des sciences médicales*, article *Fièvre jaune*, 1827.)

1837.

Des ravages faits dans les environs d'Alger, en juin **1837**, par la chenille de la belle-dame, *Vanessa cardui.*

(*A M. de Blainville*; Alger, 20 juin 1837.)

Ses ravages accomplis, la chenille, grimpant partout, tant sur les arbres que sur les murs des maisons et autres constructions, s'y métamorphosait en chrysalide. Le *Vanessa* en sortait après le temps voulu, en projetant sa matière rouge accoutumée, et maculant ainsi tous les points où s'était fixée sa chrysalide. De là, pour les nouveaux habitants de l'Algérie, l'histoire renouvelée de ces *pluies de sang* mentionnées par les historiens.

1838.

De l'*Hæmopis vorax,* sangsue parasite de l'homme et des animaux à sang chaud.

(*Journal des connaissances médico-chirurgicales*, octobre 1838, et *Gazette médicale*, même mois.)

C'est une histoire générale de l'annélide, au point de vue médical, tant chez l'homme que chez les animaux.

1839.

Des sources thermales d'*Hamman-Meskoutin*, province de Constantine.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 7 janvier 1839.)

A la fois remarquables par leur haute température (près de 100°), et la grande proportion d'arsenic qu'elles contiennent.

De l'opération de la cataracte pratiquée sur le mouton par les Kabyles, et de leur appareil inamovible dans les fractures des bestiaux.

(*Observations médicales faites à la suite de l'armée qui traversa les Portes-de-fer* (Algérie) *en octobre* 1839; Paris, 1840).

Extrait des *Mémoires de médecine militaire*, t. XLVIII; même année.

L'auteur, à la même époque, a mis, sous les yeux de l'Académie des

sciences, un tarse de mouton sur lequel était appliqué un appareil inamovible fort semblable au nôtre. Ce tarse s'était détaché de l'animal par suite d'une gangrène déterminée par la trop forte pression de l'appareil, accident très-fréquent, et par la même cause, après l'application de l'appareil inamovible des Kabyles sur l'homme.

1841.

Du *Lotus* de Libye, *Zizyphus lotus*, des hauts plateaux du nord de l'Afrique.

(*Moniteur algérien*, 23 février et 1er mars 1841.)

L'auteur pense que c'est bien, en effet, au *Zizyphus lotus* de Desfontaines qu'il faut rapporter le *Lotus* des anciens, sur lequel il entre dans de nombreux détails. A l'occasion de son fruit, il n'a pu ne pas toucher à ce qu'en disent Homère et Théophraste, à savoir : le premier, des propriétés merveilleuses dont il jouissait, et le second, des ressources dont il aurait été pour l'armée d'Opbellas manquant de vivres, en traversant la province d'Afrique (l'Afrique d'alors), pour se rendre à Carthage.

Sur les sources de Ma-Allah (Eau de Dieu, Eau divine), province de Constantine.

(*Moniteur algérien*, 23 août 1841, et *Gazette médicale*, 23 octobre, même année.)

Sur l'*Hæmopis vorax* trouvée, en grand nombre, dans le larynx et la trachée-artère d'un bœuf.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 11 octobre 1841.)

Lorsque l'annélide se trouve ainsi dans les voies aériennes, il est rare qu'elle ne se trouve pas également et dans l'arrière-bouche et dans la bouche même. C'est un tourment incessant pour l'animal, alors surtout que l'annélide existe en grand nombre ; il subit en même temps une perte de sang qui le fait tomber dans l'anémie et entraîne sa mort. On la prévient ordinairement par l'abatage, opération qui n'est pas sans inconvénient à l'égard des bêtes à cornes, dont la viande est alors toute molasse, décolorée et, par conséquent, de la plus mauvaise qualité.

Sur l'*Hæmopis vorax* transportée, du larynx et de la trachée-artère d'un bœuf (le précédent), dans les cavités muqueuses de plusieurs animaux, mammifères et volatiles.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 20 décembre 1841.)

Ces expériences, que l'auteur rapporte avec détail, ont été reproduites, par Moquin-Tandon, dans la 2e édition de sa *Monographie des hirudinées*. Il en résulte que l'annélide peut vivre dans toutes les cavités muqueuses, sans exception, tant chez l'homme que chez les animaux, mammifères et oiseaux.

Les expériences dont il est question eurent lieu sur des lapins, des cabiais, des pigeons et des poules. Tous ces animaux moururent dans le marasme, sans qu'aucune annélide s'en fût détachée.

1842.

Du *Thyon* ou *Thya* de Théophraste, à l'occasion d'un mémoire de M. Jaumes Saint-Hilaire.

(*A M. de Mirbel*; Alger, 14 février 1842.)

L'auteur, confirmant l'opinion de M. Jaumes Saint-Hilaire, rapporte le *Thyon* ou *Thya* de Théophraste au genévrier de Phénicie, comme il rapporte aussi, au *Citrus* de Pline, le *Pinus atlantica* de Manetti.

Des eaux thermales de l'Algérie.

(*Moniteur algérien*, 30 juin, 14 et 27 juillet 1838; 29 décembre 1840; 26 janvier et 9 août 1841; — *Gazette médicale*, 13 février, 3 juillet et 23 octobre 1841.)

Les plus importantes, qui sont en même temps celles où nous avons fondé des établissements, sont les sources thermales d'*Hammam-Rira*, province d'Alger, celles d'*Hammam-Meskoutin*, province de Constantine, et celles *dites de la Reine*, sous les murs d'Oran.

Sur le *Pistacia atlantica*, des hauts plateaux du nord de l'Afrique.

(*A M. de Mirbel*; Alger, 15 mars 1842.)

L'auteur est revenu sur le même sujet, avec plus de détails, et dans son Voyage d'Alger aux *Ziban*, en 1847, etc., p. 151-152, et dans son Histoire chronologique des épidémies du nord de l'Afrique, p. 57-58.

Sur une plante dont la racine est préconisée, par les indigènes de l'Algérie, comme purgative, etc., et que l'auteur croit être le *Silphion* des Grecs.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, avec des échantillons de la racine; 3 octobre 1842.)

Cette plante est le *Thapsia garganica*, qui serait, pour l'auteur, le *Silphion* des Grecs, ce qu'il établit :

1° Sur son existence dans la Cyrénaïque, patrie du *Silphion*; 2° sur sa parfaite ressemblance avec cette dernière plante, figurée sur les médailles de la Cyrénaïque; 3° enfin, sur l'usage et le grand cas qu'en font les indigènes du nord de l'Afrique, ainsi que l'indique le nom qu'elle y porte, celui de *Bou-Nefa*, qui veut dire le *père de l'utile* ou, en d'autres termes, l'*utilité avant tout, la véritable utilité*. En résumé, le *Bou-Nefa* est, pour les Africains du Nord, une véritable *panacée* : ils l'emploient dans tous leurs maux, et encore dans d'autres circonstances, telles que pour faire cesser la stérilité, engraisser les femmes et leur blanchir la peau.

1843.

Sur un cas de morve précédé de farcin, et sur des expériences auxquelles il a donné lieu à Alger.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 31 juillet 1843, et insérée dans le *Journal de médecine et de chirurgie*, septembre, même année.)

Le sujet était un capitaine qui avait pris la maladie en soignant des chevaux farcineux, et qui en mourut. Du sang et différents produits morbides pris sur son cadavre, puis inoculés à un cheval, à deux juments et à une mule, furent suivis de la reproduction de la maladie, sur le cheval, la mule et l'une des deux juments; elle se serait peut-être reproduite aussi sur l'autre jument si on ne s'était un peu trop hâté de l'abattre, ce qui eut lieu le 27e jour de l'inoculation (13 juin-10 juillet).

Examen des Quatorze Observations de M. le général Duvivier, sur un mémoire de M. le maréchal Bugeaud; Paris, 1843.

Le Mémoire du maréchal Bugeaud, sujet des *Quatorze observations du général Duvivier*, traite de l'Algérie considérée sous le point de vue du climat, du sol, de ses produits naturels, de ses ressources agricoles, etc.

L'auteur, partageant les idées du maréchal sur la fertilité de l'Algérie, contestée par le général Duvivier, la fait surtout ressortir de la grande fertilité dont jouissait l'Afrique du nord, en céréales, en huile, en bois forestier, etc., du temps de la domination romaine.

1845.

Sur une invasion de sauterelles (*Acridium peregrinum*) dans la province d'Oran, en 1845.

C'était la première fois que cet *Acridium* apparaissait en Algérie depuis notre prise de possession de ce pays. Dès son apparition à Alger, un peu plus tard, une commission fut nommée pour en faire l'étude, et l'auteur en eut la présidence, ce qui lui permit d'étendre ses recherches sur l'insecte.

L'*Acridium peregrinum*, comme on sait, est la sauterelle ou locuste biblique, celle qui a appelé l'attention de tous les voyageurs. L'homme et les animaux en mangent, et ceux-ci s'en gorgent quelquefois à tel point, qu'ils en meurent. Dans ses invasions en Algérie, les indigènes, mais surtout les Kabyles, en font toujours des provisions qu'ils salent et qui leur sont d'un grand secours pour passer l'hiver.

Sur la truffe de l'Algérie (*Tuber algeriensis*), la *Terfez* des Arabes.

(*A M. le Dr Montagne;* Alger, 30 août 1845.)

L'auteur, comme on le verra plus loin, est revenu sur le même sujet.

Sur deux invasions de sauterelles à Alger, en 1845, l'une formée par l'*Acridium peregrinum*, et l'autre par l'*OEdipoda cruciata*, avec figures.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 17 novembre 1845.)

1846.

Sur l'éclosion des œufs de l'*OEdipoda cruciata* dans les environs d'Alger, au printemps de 1846, et d'une migration de cloportes (*Porcellio Wagneri*) sur les bords de la Tafna (province d'Oran), l'année précédente.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 20 avril 1846.)

Déposés dans le sol l'année précédente, les œufs de l'Œdipode y avaient ainsi passé tout l'hiver, et c'est le cas ordinaire pour les œufs de l'*OEdipoda*, tandis que ceux de l'*Acridium* éclosent l'année même de leur ponte et peu après.

Ravages des sauterelles en Algérie, en 1845.

(*Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, 1845-1846; Paris, 1846, in-4°.)

L'*Acridium peregrinum* et l'*OEdipoda cruciata* sont les deux acridites qui, de temps à autre, ravagent le nord de l'Afrique, mais avec quelque différence selon leur état de larve, ou d'insecte parfait. En effet, à l'état de larve, les deux insectes s'attaquent également à la verdure, dont ils font table rase partout où ils passent; à l'état d'insecte parfait, au contraire, tandis que le premier s'attaque seulement aux végétaux verts (y compris l'écorce des arbrisseaux et celle des branches et ramifications des grands arbres), le second, l'Œdipode, s'attaque seulement aux végétaux secs, tels que le grain sur pied, le bois abattu et même déjà travaillé. Le cuir, la corne et d'autres matières animales ne sont même pas à l'abri de sa voracité, de telle sorte que c'est bien certainement au dernier que doivent s'appliquent ces paroles de Pline : *Omnia vero morsu erodentes et fores quoque tectorum. Lib. XI.*

Une pièce de tulle perforée, de toutes parts, par cet insecte, était jointe à la communication faite à l'Académie par l'auteur, le 17 novembre 1845.

1848.

Des ravages de la chenille du *Liparis chysorrhœa* dans la forêt de chênes-liége du cercle de la Calle (province de Constantine), au printemps de 1847.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 7 février 1848.)

Ces ravages se sont étendus à toutes les forêts de chênes-liége de la province de Constantine, même aux chênes-liége qui vivant avec d'autres

espèces, dans une même forêt, telle que celle de l'Edough, près Bone. Là, l'auteur a fait cette remarque que l'insecte, tout en dépouillant un chêne-liége, respectait absolument d'autres chênes, soit le chêne à glands doux, soit celui de Mirbeck, quelque rapprochés qu'ils en fussent.

Sur la galle du *Limoniastrum Guyonianum*, à laquelle donne naissance l' *OEcocecis Guyonii*.

(*Lettre à M. Guénée*, 25 mars 1848.

Sur un produit cotonneux fourni par une *Artemisia* (aujourd'hui l'*Art. pyromacha*) des hauts plateaux du nord de l'Afrique, et employé comme amadou par les indigènes, sous le nom de *Caho*.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 17 juillet 1848.)

C'est le fait d'un hyménoptère dans lequel M. Guénée a cru reconnaître une nouvelle espèce d'*Eurytoma*.

1849.

Sur une nouvelle invasion d'OEdipodes (*OEdipoda cruciata*) à Alger, en **1849.**

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 15 juin 1849.)

L'homme, qui mange l'*Acridium*, ne mange pas l'Œdipode, mais les animaux s'en repaissent, et l'auteur, à cette occasion, cite un fait qui donne la mesure de la grande consommation que la Cigogne en fait pour sa part. C'était en 1847, aux sources du Rummel (au sud de Constantine), à l'entrée d'un défilé. Là, s'étaient réunies par milliers, venant de tous les points du pays, des cigognes qui, sans se déplacer, *immobiles même*, faisaient face à des *nuées* d'Œdipodes qui leur arrivaient de l'autre côté du défilé; elles ne faisaient qu'avaler de ces insectes, qui leur pénétraient incessamment jusque dans le gosier, leur bec restant toujours ouvert pour leur livrer passage.

1851.

Sur des arbres que Pline et Solin disent être d'une espèce inconnue, et qui se recouvraient, d'après ces mêmes auteurs, d'une soie pouvant être utilisée dans l'industrie.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 14 juillet 1851.)

L'auteur rapporte les arbres au *Pinus atlantica* de Manetti, et la soie dont ils se recouvraient, à celle du nid d'un *Cnethocampa* dont la chenille vit sur le dernier arbre. Des rameaux, qui accompagnaient la communication de l'auteur, étaient garnis de nids dont un mesurait de 10 à 12 cent. de longueur.

1852.

Sur un produit résineux du *Pistacia atlantica*, le *B'tom* des Arabes de l'Algérie.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 15 mars 1852.)

Fourni par l'écorce, il s'accumule et se solidifie sur elle, s'il ne tombe pas sur le sol. Sa couleur est d'un jaune d'ambre. La récolte s'en fait à l'approche de l'hiver. Les indigènes l'emploient aux mêmes usages que le *mastic* de Scio, venant du *Lentiscus communis*, comme on sait, et dont il diffère peu d'ailleurs. Il entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques du pays, et se vend dans toutes les boutiques d'épicerie que tiennent les indigènes.

Sur l'emploi hémostatique du nid de la *Formica spinicollis*, nid connu sous le nom d'*amadou de Cayenne*.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 28 juin 1852.)

On sait que les éléments en sont pris sur des Mélastomes. C'est, sans contredit, parmi les hémostatiques solides, le plus approprié aux hémorragies capillaires.

Sur l'Alucite (*Alucita*) des céréales, dont la larve a exercé les plus grands ravages sur le froment et l'orge, encore sur pied, des colonies du cercle de Mostaganem (province d'Oran), en 1852.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 18 octobre 1852.)

Fait toujours les plus grands ravages en Algérie lors de ses apparitions.

1855.

Des produits naturels, végétaux et animaux, fournis par le nord de l'Afrique et propres à l'alimentation.

(*Histoire chronologique des épidémies du nord de l'Afrique*, etc., p. 47-67; Alger, 1855.)

L'auteur en fait une mention détaillée.

De la truffe de l'Algérie (*Tuber algeriensis*), la *Terfez* des Arabes.

(Même ouvrage, p. 47-48.)

L'auteur indique les terrains qui la nourrissent, ainsi que les signes qui la font reconnaître à la surface du sol. Les indigènes en font grand cas, surtout de celle de l'intérieur, qui acquiert de plus grandes proportions que celle du littoral. C'est une bonne fortune pour les troupes qui la rencontrent dans leurs expéditions, et l'auteur en rapporte deux exemples qui se sont présentés de son temps, l'un dans la tribu des Sdamas, près Médroussa (province d'Oran), en 1842, et l'autre, au sud des Ouled-Sultan, en deçà de M'Gaous (province de Constantine), en 1844.

Parmi les voyageurs arabes qui parlent de la Terfez, l'auteur cite Edrisi, du XIIe siècle, et Léon l'Africain, du XVIe, et il rappelle cette mention qu'en fait Juvénal, SATIRA V : *O Libye, disjunge boves, dùm tubera mittas !...*

1861.

Du haschis, préparation retirée du *Cannabis indica,* et en usage chez les musulmans du nord de l'Afrique et de tout l'Orient; Paris, 1861.

(Extrait de la *Gazette médicale,* même année.)

L'auteur, dès le 4 avril 1842, appelait l'attention de l'Académie sur les propriétés du *haschis* (ou *hachisch*); il lui en faisait connaître en même temps la composition. Les feuilles du *Cannabis indica*, individu femelle, réduites en poudre, en forment la base et la seule partie active; les autres substances qu'on y ajoute, au nombre d'une dizaine, plus ou moins, sont toutes des matières épicées et excitantes par conséquent. Elles portent le nom de *poudre de la boutique*, après avoir été réunies et pulvérisées. Les deux poudres sont ensuite incorporées dans du miel, de manière à en faire une pâte malléable et qui s'administre ainsi.

Sur la chasse d'une chouette (*Strix flammea*) dans la Métidja, plaine au sud d'Alger, en 1859.

Avec cette épigraphe :

Grâce aussi pour la chouette !...

(*Bulletin de la Société protectrice des animaux*, septembre et octobre 1861.)

Plus de vingt rongeurs, de trois espèces différentes, détruits dans le court espace d'une nuit d'été!... Tous étaient réunis au tour du nid de l'oiseau, et, chose remarquable, c'est qu'il n'y avait pas touché pour en faire usage. Il est vrai que, tout près de là, sur l'appui d'une fenêtre, était un petit oiseau qui, sans doute, avait été plus de son goût : il lui avait enlevé les entrailles, après l'avoir placé sur le dos, on ne saurait plus artistement.

1862.

Sur un produit du *Pistacia atlantica*, employé par les Arabes pour faire de l'encre.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 24 mai 1862.)

C'est une matière résineuse, noirâtre, sous forme granuleuse, et fournie par la carie à laquelle l'arbre est très-sujet.

Sur le Lemming de Norvége, *Lemmus norvegicus.*

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 16 septembre 1863.)

Il s'attaque également aux végétaux verts et aux végétaux secs, de telle sorte que, sous le rapport de ses ravages, il représente tout à la fois, dans le Nord, l'*Acridium peregrinum* et l'*OEdipoda cruciata* de nos contrées méridionales.

1864.

Sur le *Chelifer cancroïdes*, comme destructeur de divers insectes domestiques.

(*Courrier des sciences et de l'industrie*, septembre 1867.)

A été surpris, dans des replis de tissus divers, tenant, dans ses serres, des puces et des teignes.

Études sur les eaux thermales de la Tunisie, accompagnées de recherches historiques sur les localités qui les fournissent; Paris, 1864.

Les plus importantes et les seules qui soient utilisées par les habitants, indigènes et Européens, sont celles d'*Hammif-Lif*, à 12 kilomètres de Tunis, route de Soliman, et celles de *Gourbes*, dont les anciens baigneurs jouissaient de la plus belle vue sur Carthage. Gourbès n'en est séparé que par le golfe de Tunis.

Du *Lichen* comestible, *Lecanora esculenta*, des hauts plateaux de l'Algérie.

(*Voyage d'Alger aux Ziban en* 1847, etc., p. 212; — *Histoire chronologique des épidémies du nord de l'Afrique*, etc., p. 48-49; — *Courrier des sciences et de l'industrie*, février 1865.)

Les indigènes le nomment *excrément de la terre;* ils en usent, eux et leurs bestiaux, surtout en temps de disette. Des essais de panification en ont été faits à Alger, en le mélangeant avec différentes proportions de farine de froment, et tous n'ont donné que des résultats peu satisfaisants. Le mélange des deux farines avait été fait dans les proportions suivantes : Trois quarts de farine de lichen avec un quart de farine de froment; deux tiers de farine de lichen avec un tiers de farine de froment, et, enfin, moitié de farine de lichen avec moitié de farine de froment.

1866.

Quelques observations tendant à établir l'identité du choléra avec des épizooties concomitantes, à l'étranger et en France.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 2 janvier 1866.)

La plus probante de ces observations, au point de vue des phénomènes de la surface, tels que celui de la lividité et du *retrait* de l'œil dans l'orbite,

est celle fournie par un jeune bœuf rentrant du pâturage, et rencontré, par l'auteur, sur les bords de la Vistule, près Varsovie.

Sur un Lemming vivant (*Lemmus norvegicus*) présenté à l'Académie des sciences, dans sa séance du 16 septembre 1863.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 20 août 1866.)

C'est le premier qu'on ait vu vivant en France, et que l'auteur aveit rapporté de son voyage en Norvége. Il a vécu près d'un an à Paris, et son existence s'y serait sans doute prolongée de quelque temps encore, s'il n'avait été écrasé sous les pieds, dans l'appartement où il vivait en *pleine liberté*.

1867.

Rappel d'une communication faite à l'Académie des sciences, le 31 juillet 1843, sur un cas de morve précédé de farcin, etc., à l'occasion d'un nouveau cas de cette maladie.

(*Comm. à l'Acad. des sciences*, 7 octobre 1867.)

Le nouveau cas dont il s'egit a pour sujet la transmission de la morve, par inoculation accidentelle, d'un homme à un autre, qui n'en mourut que près de 11 ans après.

Histoire naturelle et médicale de la Chique, Rhynchoprion penetrans (Oken), insecte des régions tropicales des deux Amériques. Avec cette épigraphe :

Tanta tantillæ bestiæ pestis !...

DOBRIZHOFFER.

(Extrait de la *Revue et magasin zoologique*, etc., années 1865-1868.)

L'insecte est à la fois paraeite de l'homme et des animaux à sang chaud, mammifères et oiseaux. Le cultivateur, comme le soldat, est mis hors de service par son parasitisme. L'ignorance de son existence peut causer de grands désastres dans des colonies de nouvelle formation, et l'auteur en cite plusieurs exemples.

En cours d'exécution : *Des plantes médicinales employées par les indigènes du nord de l'Afrique.*

DÉCOUVERTE D'ESPÈCES NOUVELLES

TANT EN BOTANIQUE QU'EN ZOOLOGIE.

Les espèces nouvelles découvertes par M. Guyon, tant en botanique qu'en zoologie, s'élèvent au nombre de vingt à vingt-cinq sur lesquelles quatorze portent son nom (1) ; il a également été donné à un nouveau genre de Mélastomes, dont l'espèce type est le *Guyonia tenella* (Charles Naudin), du Sénégal. Les autres espèces découvertes par M. Guyon, et pour la zoologie seulement, sont :

1° Deux hirudinées, l'une des Antilles, l'*Hæmopis ardeæ* (2),

(1) BOTANIQUE.

CRYPTOGAME. — *Didymosporium Guyonianum*, Durieu et C. Montagne.
— *Trametes Guyoniana*, C. Montagne.
PLUMBAGINÉE. — *Limoniastrum Guyonianum*, Durieu.
LABIÉE. — *Stachys Guyonii*, Durieu.
— *Sideritis Guyoniana*, Boissier et Reuter.
EUPHORBIACÉE. — *Euphorbia Guyoniana*, Boissier et Reuter.
ORCHIDÉE. — *Angrecum Guyonianum*, Gust. de Reichenbach.

ZOOLOGIE.

ARACHNIDE. — *Salticus Guyonii*, Lucas.
— *Tegenaria Guyonii*, Guérin-Méneville.
COLÉOPTÈRE. — *Cebrio Guyonii*, Guérin-Méneville.
LAMELLICORNE. — *Rhizotrogus Guyonii*, Lucas.
ORTHOPTÈRE. — *Hetrodes Guyonii*, Serville.
HYMENOPTÈRE. — *Mutilla Guyonii*, Lucas.
LEPIDOPTÈRE. — *OEcocecis Guyonella*, Guénée.

(2) Moquin-Tandon. A fait le sujet de deux rapports à l'Académie, 18 mars 1822 et 19 juillet 1824. Le dernier, de MM Bosc et Latreille, la considérait comme appartenant au genre *Nephelis* de Savigny. Moquin-Tandon a pu faire l'anatomie d'un individu qu'en possédait encore M. Guyon à son retour en Europe.

L'oiseau la contracte dans les sources des montagnes, où M. Guyon l'a trouvée, après l'avoir observée sur l'animal.

qui vit dans les fosses nasales et sous la membrane clignotante de l'*Ardea cœrulea*, et l'autre de l'Algérie, la *Glissiphonia algira*, qui vit dans les marais et les eaux stagnantes, ainsi que sur les batraciens qui s'y trouvent ou les fréquentent (1);

2° Un ver filiforme vivant sous la membrane clignotante des poules et des pintades, où M. Guyon l'a rencontré à la Martinique, pour la première fois, en 1816, dans une épizootie régnant alors dans les basses-cours (2);

3° Un ver également filiforme, comme le précédent, mais plus grêle, trouvé, en grand nombre, dans les plèvres et le péritoine du *Macrocellidus Rozeti*, à Alger (3);

4° *Tabanus dorso maculatus* et *Tabanus infestans* (4), *Tabanus tibialis* et *Tabanus tomentosus* (5), et bon nombre d'autres diptères déterminés, comme les précédents, par le célèbre entomologiste Macquart, et décrits dans l'*Exploration de l'Algérie*, publiée par le gouvernement en 1849;

5° Enfin, un tout petit poisson apode, de l'Algérie, dont on a formé un nouveau genre sous le nom de *Tellia*, nom qui rappelle son origine ou provenance, le *Tell*, ainsi qu'on appelle, en arabe, les terres élevées de l'Afrique du Nord.

(1) Moquin-Tandon en a fait la détermination sur des individus que M. Guyon lui avait fait passer d'Alger. L'un d'eux s'est reproduit (cocon) pendant la traversée, et les petits ont vécu au jardin des plantes de Montpellier, dont Moquin-Tandon avait alors la direction.

(2) Ce ver, d'un blanc mat et très-lisse, mesure de 5 à 6 millimètres. L'œil n'en paraît pas sensiblement incommodé, malgré son nombre, ordinairement de dix à quinze dans chaque œil, et ses mouvements à la fois rapides et incessants. Les individus sont alors enchevêtrés les uns dans les autres, sous forme de peloton.

(3) Lettre à M. de Blainville, avec des exemplaires du ver; 15 février 1839.

(4) Tous deux de Thiaret, dans le sud de la province d'Oran. C'est l'un des deux qui, en 1844, a si fortement incommodé la colonne du général Marey-Monge, pendant son séjour à Tbiaret.

(5) Tous deux du sud de la province de Constantine. M. Guyon a pris le premier sur son cheval, et le dernier sur les sommités en fleurs, où il était réuni en grand nombre, d'une plante très-odoriférante.

Paris. — Impr. de Mme Ve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.